

Commune de Coppet

Requalification et modération du trafic pour la traversée du bourg



Concept - Avant-projet

29 janvier 2018

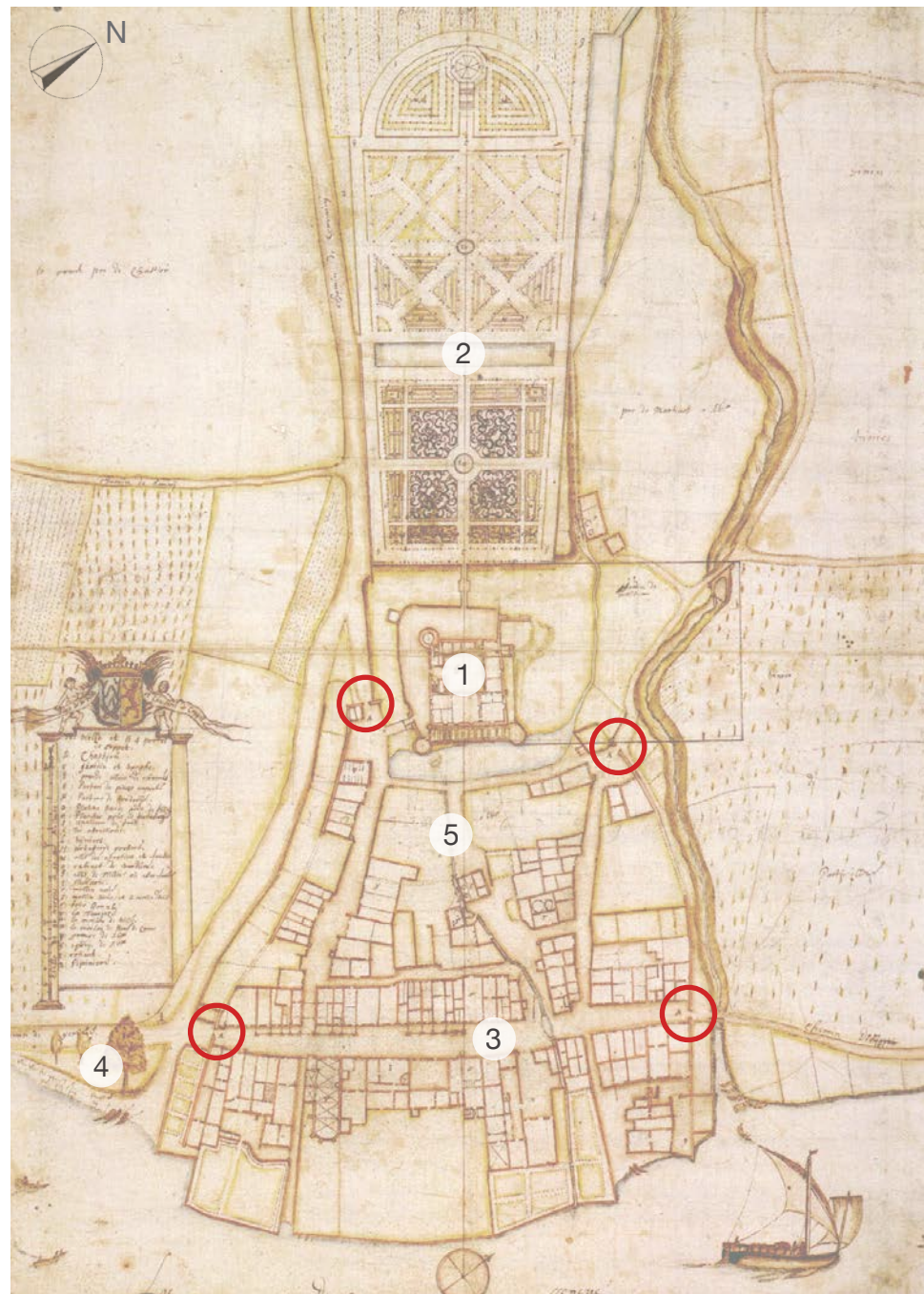
SOMMAIRE

Approche historique	2
Lecture et Objectifs	14
Concept	29

APPROCHE HISTORIQUE

Approche historique

Évolution du bourg du XVIIème au XXIème siècle



Coppet en 1660 :

- 1 Château
- 2 Jardin à la française
- 3 Grand-Rue
- 4 Place des Ormes
- 5 Le Greny
- Quatre portes d'entrée dans le bourg fortifié



Bourg de Coppet, 1660 - Archives cantonales vaudoises

Approche historique

Évolution du bourg du XVIIème au XXIème siècle



Coppet en 1817 :

- 1 Évolution de l'architecture du château en forme de U
- 2 Création d'une allée dans l'axe de l'entrée et de la cour du château
- 3 Disparition des deux portes d'entrée du bourg, coté Jura
- 4 Disparition de l'étang près du château
- 5 Apparition des jardins utilitaires du château
- 6 Développement de jardins utilitaires à l'arrière du bâti
- 7 Interruptions successives du Greny dans le bourg
- 8 Apparition de plusieurs fontaines, dispersées dans le bourg
- 9 Extension du bâti en dehors du bourg historique
- 10 Deux niveaux distincts place des Ormes (présence supposée d'un mur)

Centre-bourg Coppet, 1817 - Archives cantonales vaudoises

Approche historique

Évolution du bourg du XVIIème au XXIème siècle

Coppet en 1873 :

- 1 Disparition des deux dernières portes du bourg
- 2 Apparition du débarcadère place des Ormes
- 3 Présence attestée du mur place des Ormes
- 4 Apparition des serres du château
- 5 Construction du tombeau de Necker en 1794 dans un bosquet à proximité du château
- 6 Canalisation d'une partie du ruisseau de la Doye

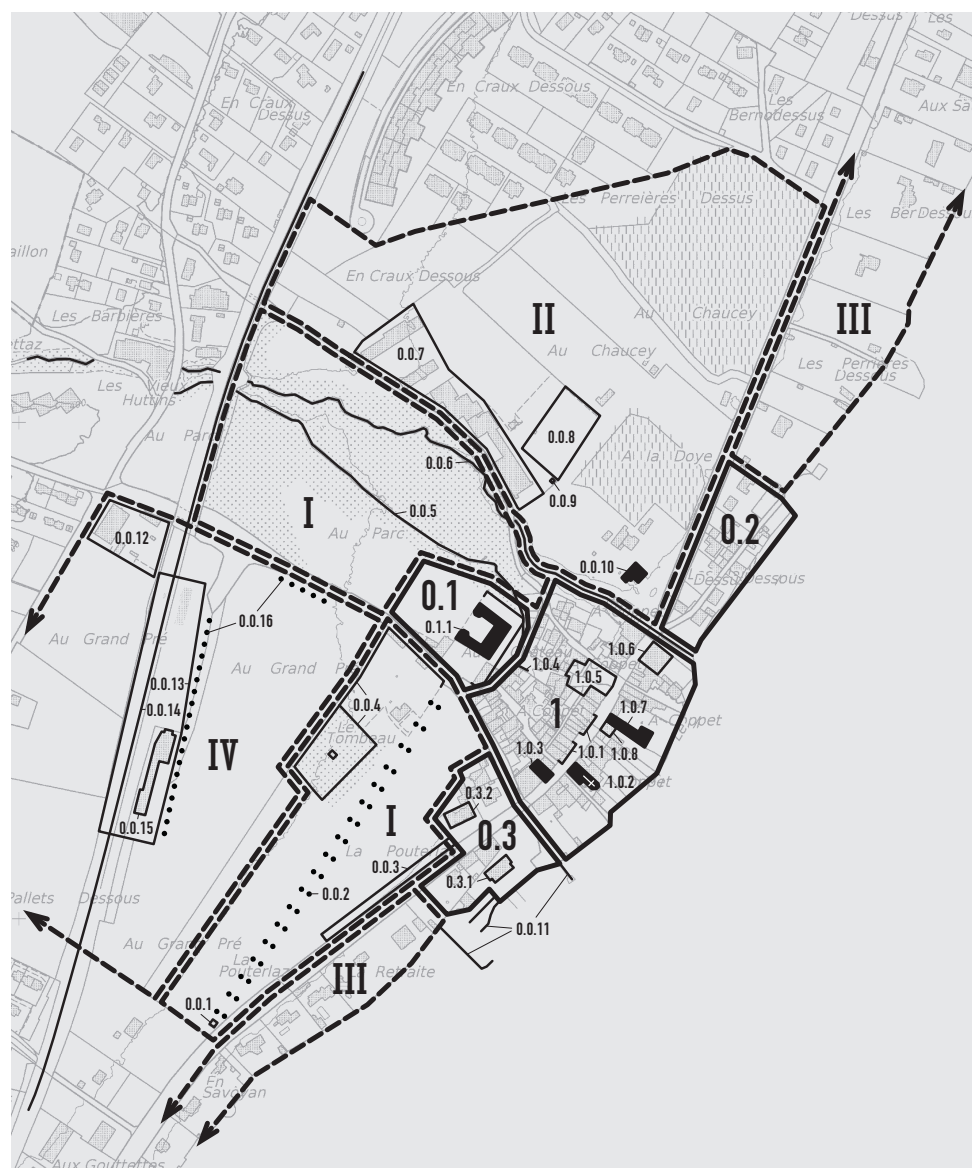


Centre-bourg Coppet, 1873 - Archives cantonales vaudoises

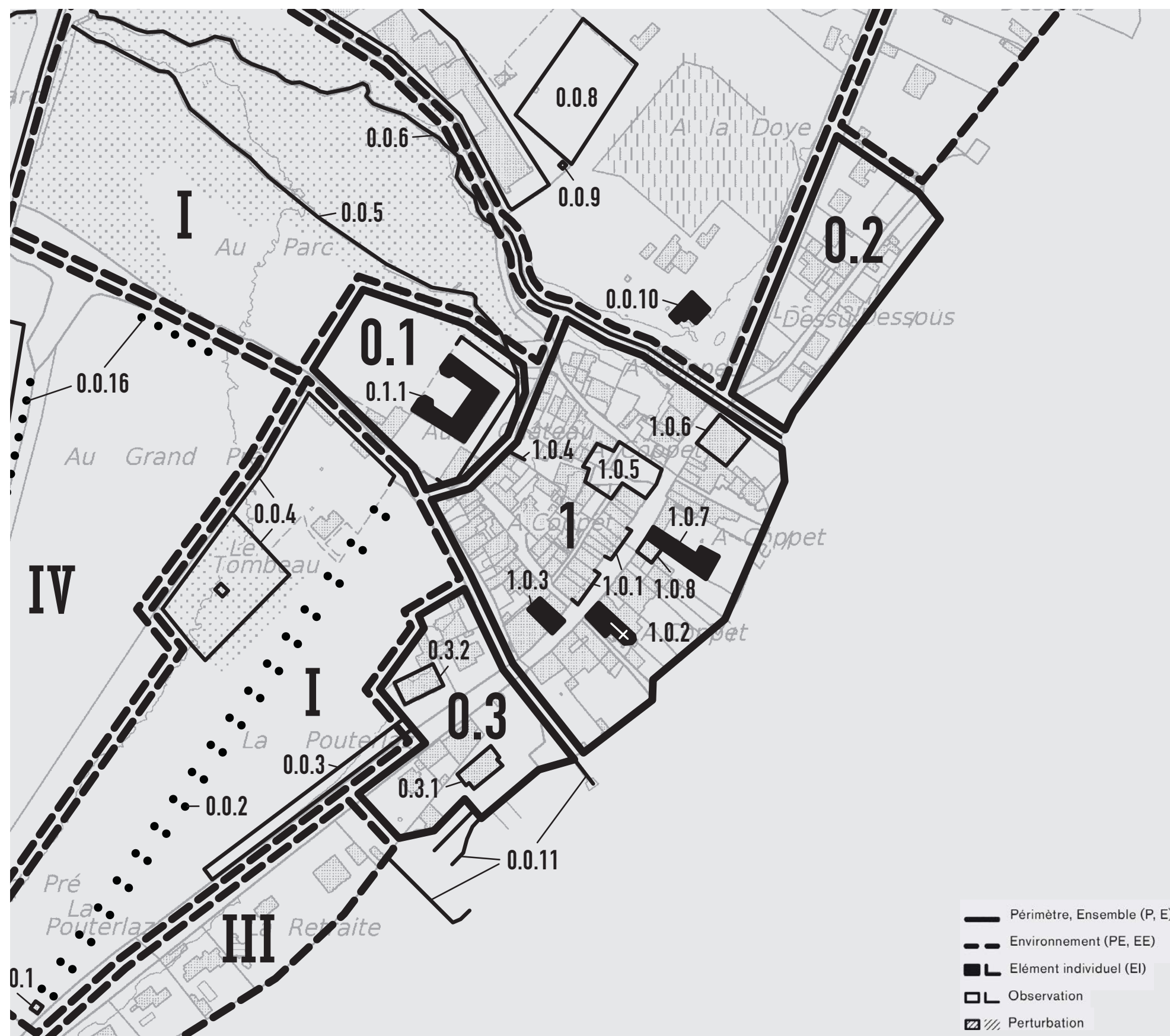
Le **bourg de Coppet, ses faubourgs ouest et est, ainsi que le château et son enceinte** sont inscrits à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS).

L'ISOS relève comme éléments individuels le château (0.0.1), la maison bernoise (1.0.3), le Temple (1.0.2), la maison de Mézières (1.0.7) et la maison bourgeoise (0.0.10).

L'ISOS recense également un **large environnement aux abords du bourg**, qui inclue l'allée du château, le tombeau de Necker ou encore le parc du château.



Périmètre ISOS - Confédération Suisse



Approche historique

Recensement architectural

Bourg historique, Coppet jouit d'un **patrimoine bâti exceptionnel**, avec de nombreux monuments recensés d'intérêt national et régional (notés 1 et 2 au recensement architectural). Les entrées ouest et est du bourg (lorsque l'on passait les portes autrefois) sont soulignées par des bâtiments d'intérêt -de notes 2 et 3.

Certains bâtiments sont au contraire notés 6 ou 7, comme le bâtiment de la Poste et celui de la station service avant l'entrée ouest du bourg.

Le Moulin est noté 4, mais sa valeur d'usage et son caractère fédérateur au fil de l'histoire en font un bâtiment d'importance à Coppet.

Une alternance de fronts bâtis et de bâtiments de grande qualité architecturale se lit sur la Grande Rue.

Bâtiments recensés

□ sans note : Objet recensé mais pas évalué

■ 1 : Monument d'intérêt national

a Château

b Tombeau de Necker

c Maison bernoise

d Temple

e Maison de Mézières

■ 2 : Monument d'intérêt régional

■ 3 : Objet d'intérêt local

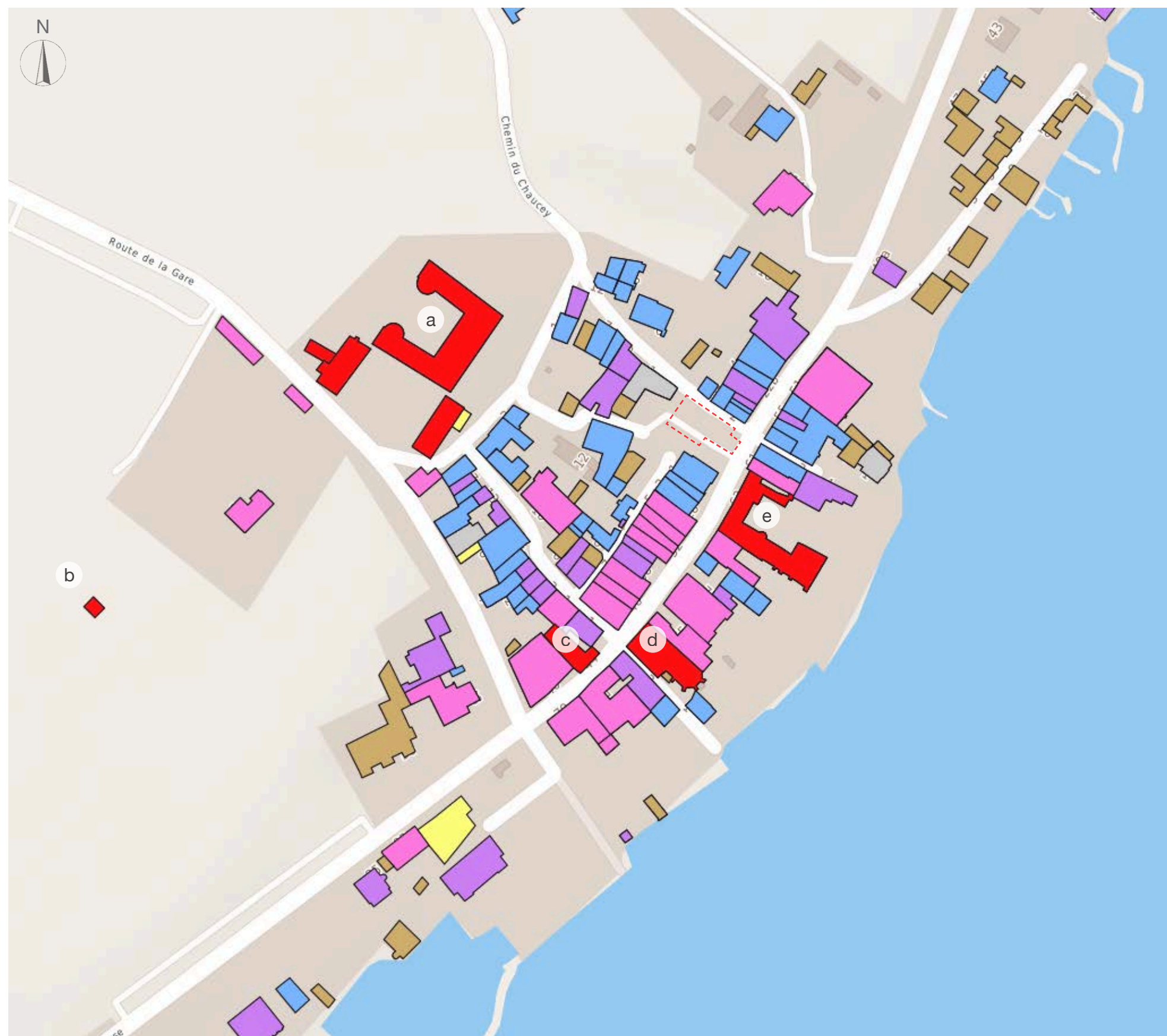
■ 4 : Objet bien intégré

■ 5 : Objet présentant des qualités et des défauts

■ 6 : Objet sans intérêt

■ 7 : Objet dérangeant, altère le site

--- Tracé de l'ancien îlot construit sur la place du Four



Carte swisstopo Recensement architectural - Coppet, 2017

Approche historique

IVS

La **RC1** est recensée de manière indicative comme une voie de communication historique **d'importance nationale qui présente peu, voire plus de substance**, mais dont le tracé reste visible aujourd'hui. **Elle ne fait pas partie de l'inventaire fédéral.**

La **rue des Murs** est recensée à l'*Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse* (IVS) comme un objet **d'importance locale ayant un tracé historique et historique avec substance.**



Voie de communication historique d'importance nationale

— Tracé sans substance (information complémentaire, ne fait pas partie de l'inventaire fédéral)

Voie de communication historique d'importance locale

— Tracé historique avec substance

— Tracé historique

0 40 80 120m

Recensement IVS - Confédération Suisse

Approche historique

Photographies historiques : la Grand Rue et ses arcades

La Grand-Rue et ses arcades, historiques, ont de tout temps été des lieux propices au commerce, à la promenade, à la rencontre et à la détente.

Autrefois, les trottoirs débordaient à l'extérieur des arcades et des bancs étaient présents sous les arcades.

La voie de circulation (des calèches puis des automobiles) s'est toujours distinguée des trottoirs, par sa matérialité et la présence de bordures.



1899



1903



1912

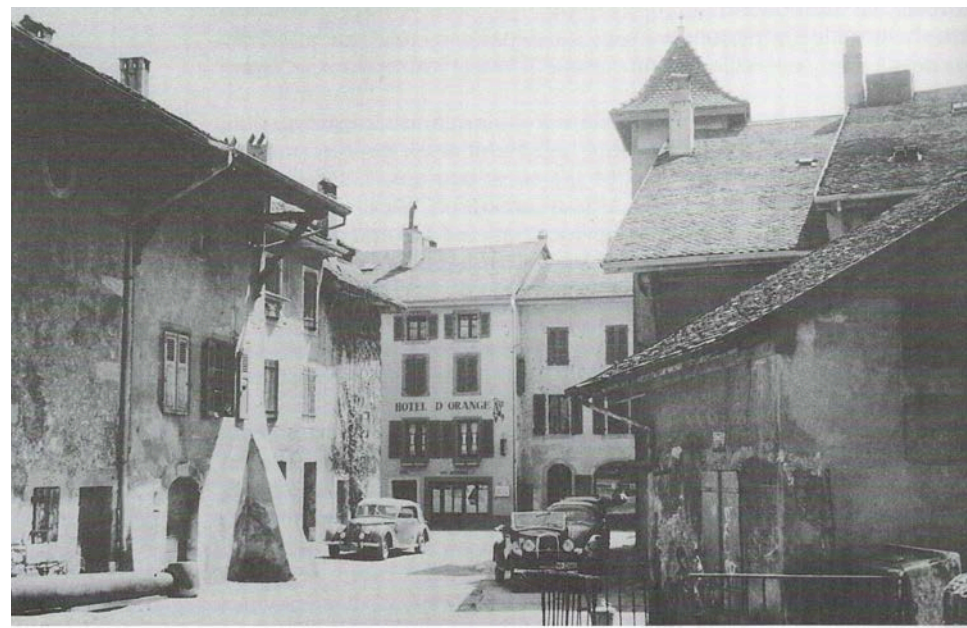


2017

Disparition progressive du Greny dans le bourg



A la fin du XIXème siècle, place du Four, la fontaine marque la fin du Greny canalisé et l'îlot bâti est encore présent (il sera démoli en 1957)



Place du Four, l'îlot bâti est toujours présent mais le Greny a entièrement été canalisé



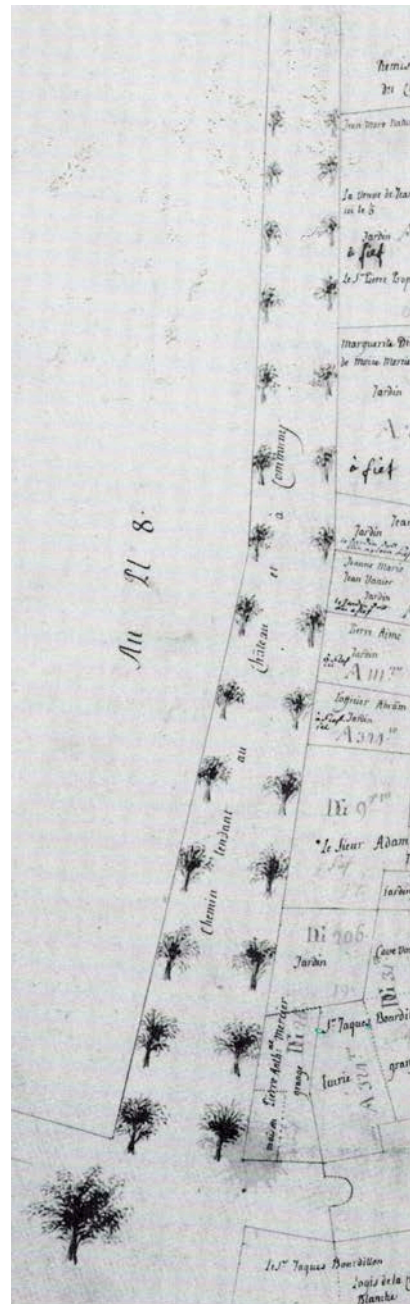
Le moulin et l'aqueduc, dernière section du Greny à ciel ouvert dans le bourg, en 1908

Approche historique

Photographies historiques : arborisation



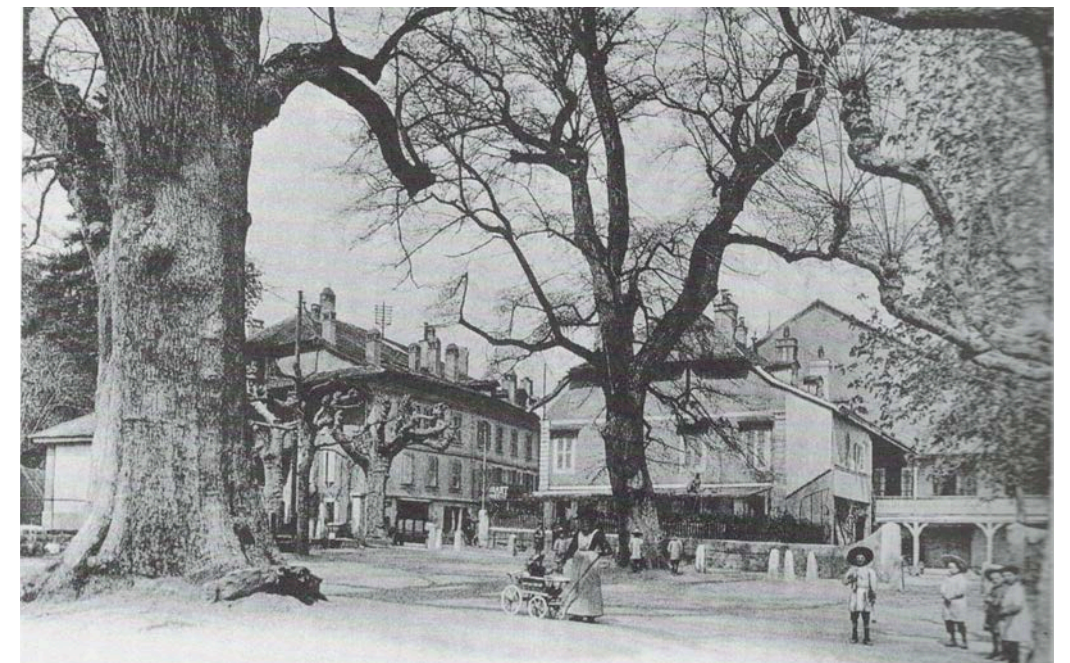
La bordure de saules (plan cadastral de 1700), remplacée par une double rangée de marronniers (plan de 1765) dans l'actuelle rue des Murs



Les plans anciens montrent que l'actuelle rue des Murs était pourvue avant 1700 d'une bordure de saules, arrachée en 1721 et remplacée par une double rangée de marronniers attestés en 1728, cette fois-ci disposés de part et d'autre du chemin, que l'on retrouve également sur la place des Ormes.



Rue des Murs au XIXe siècle
Collection particulière



Place des Ormes
Collection particulière

Approche historique

Photographies historiques : bornes



*Château de Coppet en 1899
Collection de photographies Max van Berchem*



*Place des Ormes au XIXe siècle
Collection particulière*

Au cours des **XVII et XVIIIème siècles**, les bouteroues apparaissent dans Coppet pour protéger les angles des constructions et barrer l'accès aux chars et chevaux sous les arcades ou sur les places publiques. Elles se présentent sous la forme **de bornes en calcaire**, ou sont directement intégrées au bâtiment.

La place des Ormes est ainsi isolée de la route en 1781 par des bornes reliées par des barres de fer.

LE BOURG

Un patrimoine historique d'exception

Quatre portes d'entrée dans le bourg fortifié, aujourd'hui disparues

LA GRAND-RUE

Structurante et fédératrice

Les arcades : lieux de rencontre, de commerce, de promenade et de détente

De tout temps une voie de circulation distincte des trottoirs

LE GRENY

Canalisation progressive dans le bourg

Ne reste que la portion de l'aqueduc (rue du Moulin) à ciel ouvert dans le bourg

PLACE DU FOUR

Îlot construit démoli en 1957

Perspective nouvelle sur le château depuis la Grand-Rue

Plus grand vide à disposition dans le bourg

Aujourd'hui entièrement dédié au stationnement

PLACE DES ORMES

A l'extérieur du bourg

Principal espace public au contact du lac, respiration et dégagement visuel sur le lac dans la continuité de la rue des Murs

Partie supérieure aujourd'hui dédiée au stationnement

RUE DES MURS

Bordure puis double alignement d'arbres le long de la rue des Murs, aujourd'hui disparus

Topographie qui révèle une perspective sur le lac

L'ALLÉE DU CHÂTEAU

Marqueur du paysage coppétan

Perspective forte depuis le parvis du château et la RC1

LECTURE ET OBJECTIFS

Lecture et Objectifs

Approche territoriale

Appartenance à l'ensemble des 10 communes de **Terre-Sainte**.

Situation **au bord du lac Léman**, entre Genève et Nyon.

Une commune **traversée par la route Suisse (RC1)** et la voie ferrée.

Un bourg historique, situé au bord du lac et traversé par la route Suisse (RC1).



- Autoroute
- RC1
- - - Voie ferrée

Lecture et Objectifs

Route Suisse (RC1)



Une commune et un bourg traversés par la route Suisse (RC1).

Gabarit et nuisances

Gabarit de type 1 (le plus grand), unique dans le canton de Vaud, pour assurer le passage de convois exceptionnels.

Néanmoins **contraint dans le bourg** par l'architecture coppétane historique (au niveau de la maison bernoise).

Crée une rupture spatiale dans la commune, favorise des vitesses de circulation élevées, qui génèrent nuisances sonores et insécurité.

Séquences

Des **séquences à distinguer selon le paysage traversé** :

- les séquences les plus éloignées du bourg historique, traversant un paysage ouvert ;
- les séquences d'approche, en amont du bourg, qui ont fait l'objet d'aménagements intégrant du stationnement ;
- la séquence traversant le bourg historique.

Projets antérieurs

Un projet de route de contournement abandonné.

Des aménagements provisoires sous la forme de bacs plantés disposés en amont du bourg pour réduire ponctuellement le gabarit routier et tenter de faire ralentir les automobilistes.

OBJECTIFS

Mettre en valeur l'arrivée à Coppet par les séquences d'approche.

Mettre en valeur l'architecture d'exception du bourg historique.

Cohabiter avec la RC1.

Lecture et Objectifs

Rue des Murs et place des Ormes

Une topographie qui révèle une **perspective sur le lac**.

Une **qualité patrimoniale, altérée par le stationnement et la circulation** dans la rue des Murs et sur la place des Ormes.

Un **carrefour encombré et dangereux** à la jonction de la rue des Murs, de la RC1 et de la sortie du parking de la place des Ormes.

OBJECTIFS

Mettre en valeur l'arrivée à Coppet par la rue des Murs.

Favoriser la séquence devant le château.

Sécuriser le carrefour avec la RC1.

Réduire le gabarit routier.



Lecture et Objectifs

Vues



0 35 70 105m

Une topographie qui révèle une **perspective unique sur le lac** dans la rue des Murs.

Mais une **qualité mise à mal** par le stationnement dans la rue et sur la place des Ormes.

Des **percées visuelles et accès au lac** par les ruelles du Temple et de la Canebière.

Renforcées par la continuité pavée de l'autre côté de la Grand Rue (respectivement rue du Perron et rue des Belles-Filles).

Des **cadrages et fenêtres** sur le lac et le bourg depuis l'allée de platanes, le château et dans la Grand-Rue.

OBJECTIFS

Valoriser les vues, les fenêtres, les cadrages.

Retrouver l'ouverture sur le lac depuis la rue des Murs, soulignée par une continuité pavée pour les espaces piétonniers.

→ Liaison physique et visuelle avec le lac, pavée

→ Liaison altérée avec le lac, non pavée

∠ Points de vue

Lecture et Objectifs

Eau



Un rapport étroit à l'eau.

Avec le lac, par l'esplanade et le débarcadère de la place des Ormes, les rues et ruelles dans le centre-bourg.

Avec deux cours d'eau, la Doye et **le Greny**, **entièrement canalisé à partir du moulin.**

Avec des fontaines, nombreuses et pour la plupart historiques.

OBJECTIFS

Mettre en valeur les débouchés et les percées sur le lac.

Retrouver la présence du Greny dans le bourg.

Donner de l'espace et de la visibilité, quand cela est possible, aux fontaines.

- Le Greny canalisé
- Ruisseaux
- Fontaines
- Contacts avec le lac

Lecture et Objectifs

Fontaines

La «grande fontaine» de la Grand-Rue, qui a remplacé en 1881 une fontaine plus ancienne



Quatre des six fontaines de 1877



La fontaine adossée au n°9 de la rue du Perron, installée en 1818



Les deux fontaines en marbre de Saint-Triphon, installées en 1766 dans la cour d'entrée du château



Fontaine commanditée par Marc Duvillard (1828-1900)



Lecture et Objectifs

Patrimoine paysager



Un patrimoine paysager riche aux abords du bourg.

Au contact avec le château

Jardin créé au XVII^{ème} siècle par un disciple de Le Nôtre. Tracé rectiligne et grand bassin central hérités du style à la française, entouré aujourd'hui d'une vaste pelouse.

Le festival «Jardins en fête» chaque printemps, attire plus de 10 000 visiteurs à chaque édition.

Une poche verte côté lac, à l'emplacement des fossés historiques.

L'allée de platanes et son glacis

Marqueur du paysage coppétant.

Perspective forte depuis la RC1 et le parvis du château. Un grand glacis de pelouse attendant, lieu de détente.

Peu d'espaces paysagers dans le bourg, des arbres concentrés autour de la place des Ormes et un petit jardin public au contact avec le lac.

OBJECTIFS

Mettre en valeur et renforcer le patrimoine paysager existant.

Utiliser la grande pelouse comme support de fleurissement pour **mettre en valeur l'arrivée à Coppet et l'allée de platanes.**

Développer le réseau d'espaces paysagers coppétans.

Lecture et Objectifs

Mobilier : bornes



Présence de bornes en calcaire des XVII et XVIIIème siècles.

Utilisées autrefois pour protéger les angles des constructions et barrer l'accès aux chars et chevaux sous les arcades ou sur les places publiques.

Témoins de l'histoire, marqueurs de lieux emblématiques de Coppet.

OBJECTIFS

Utiliser l'archétype de la borne pour délimiter et souligner les espaces dans Coppet.

Préserver les bornes existantes.

Lecture et Objectifs

Mobilier : pots et bacs



Déclinaison de bacs et de pots dans le bourg.

Traduisent la volonté de la commune et des habitants de verdier le bourg.

Rendu hétérogène.

Grands bacs provisoires installés à l'ouest et à l'est pour réduire le gabarit routier et amener les automobilistes à réduire leur vitesse.

OBJECTIFS

Renforcer la dimension floristique de Coppet.

Unifier le mobilier à destination des plantations dans l'ensemble de la commune.

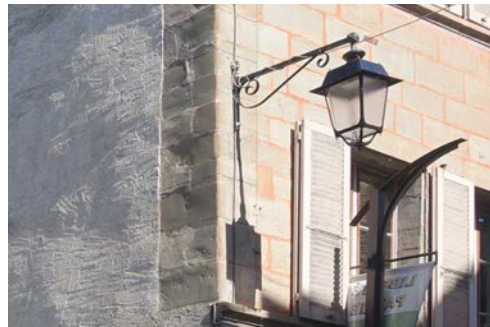
Établir un clin d'oeil à l'histoire.



0 35 70 105m

Lecture et Objectifs

Mobilier : éclairage



Lanternes de type Montmartre dans le bourg

Déclinaison de lanternes de type Montmartre dans le bourg, pastiche de l'éclairage du XVIIème siècle.

Rendu hétérogène.

Éclairage par endroits **insuffisant ou inexistant**.

Mats sur les séquences d'approche (RC1 et rue des Murs).

Renvoient une **image routière**.

OBJECTIFS

Mettre en valeur le patrimoine coppétan par l'éclairage.

Unifier le mobilier d'éclairage dans le bourg et sur les séquences d'approche.

Proposer un mobilier d'éclairage **sobre**.

Offrir **sécurité et confort d'éclairage** aux piétons et aux vélos.



Mats routiers sur les séquences d'approche (RC1, à l'ouest et à l'est, et rue des Murs)

Lecture et Objectifs

Mobilité douce



Des **voies partagées** piétons-vélos de 3m de largeur à l'ouest et à l'est, interrompues à l'approche du bourg.

Des **trottoirs investis** dans le bourg, en contact avec les commerces dans la Grand-Rue.

Des **trottoirs à la qualité altérée**.

Des **interruptions** dues à la circulation automobile et aux entrées et sorties de parking.

Des **liaisons manquantes**.

OBJECTIFS

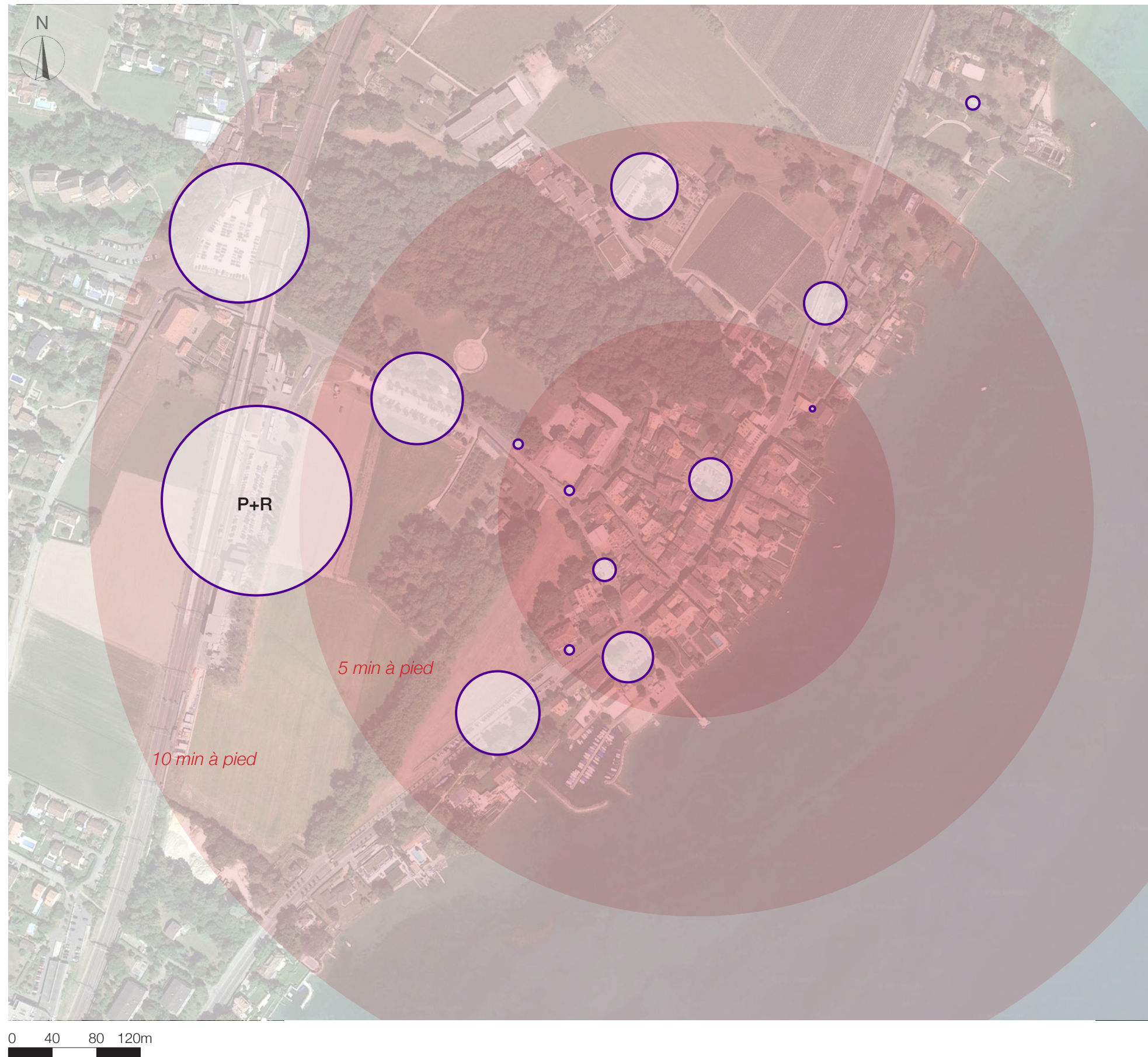
Offrir des espaces de circulation confortables et sécurisés au piétons et vélos.

Assurer les **continuités piétonnes** du bourg au château, à l'allée de platanes et à l'entrée du jardin.

- Voie partagée piétons-vélos
- Trottoir
- Trottoir à la qualité altérée
- + Interruption du trottoir
- Ruelles, venelles et cheminements piétons
- ↔ Liaison piétonne à créer

Lecture et Objectifs

Stationnement



Un stationnement éparé à Coppet :

- de manière ponctuelle et en quantités modérées dans le bourg ;
- sous forme de grands parkings à l'extérieur du bourg.

Du stationnement gênant et qui altère les qualités du site :

- à l'ouest, le stationnement parallèle à la RC1 représente un danger pour ses utilisateurs ;
- rue des Murs, il exclut la circulation des piétons du côté de la rue propice à la perspective sur le lac ;
- place des Ormes, il encombre la perspective vers le lac et la sortie du parking face à la rue des Murs constitue un point noir de la circulation coppétane ;
- place du Four, il occupe tout l'espace et ne laisse aucune place à un espace public qualitatif.

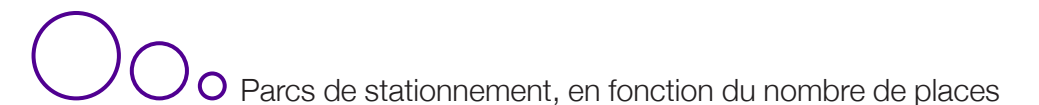
OBJECTIFS

Garantir un stationnement minimum dans le bourg.

A long terme, limiter le stationnement dans le bourg.

Sécuriser le stationnement et les va-et-vient qui l'accompagnent.

Maintenir et renforcer l'offre de stationnement sur la RC1.





Le long de la RC1, à l'ouest de Coppet, le stationnement longitudinal est dangereux



Le stationnement altère la qualité historique de la rue des Murs et ne permet pas le déplacement des piétons en direction de l'allée historique de platanes



Place des Ormes, le stationnement obstrue la vue et complique le carrefour entre la RC1 et la rue des Murs



Le vide le plus généreux de Coppet, que représente la place du Four, est entièrement dédié au stationnement

Lecture et Objectifs

La Grand-Rue et ses arcades



Implantation des équipements, commerces et services prépondérante le long de la Grand-Rue :

- commerces et services côté Jura ;
- équipements publics et lieu de culte côté lac.

Fédèrent, animent le bourg.

OBJECTIFS

Renforcer l'attractivité commerciale de la Grand-Rue.

Permettre aux commerçants d'investir l'espace public.

Sécuriser et offrir un confort de circulation aux piétons.

LÉGENDE

- | | |
|--|-----------------------|
| ■ Équipement public | ■ Commerce et service |
| 1 Office de poste | 6 Fleuriste |
| 2 Administration communale et office de tourisme | 7 Garage |
| 3 Salle communale | 8 Agence de Voyage |
| | 9 Pharmacie |
| | 10 Boutiques |
| ■ Lieu de culte | 11 Salon de thé |
| 4 Temple | 12 Épicerie |
| | 13 Pâtisserie |
| ■ Restauration et hôtellerie | 14 Boucherie |
| 5 Restaurant | 15 Café |
| | 16 Boulangerie |
| | 17 Agence immobilière |
| | 18 Banque |
| | 19 Galerie d'art |
| | 20 Coiffeur |

CONCEPT



Seuils et séquences d'approche

Établir des seuils en amont du bourg :

- à l'ouest et à l'est sur la RC1 ;
- côté Jura dans la rue des Murs.

Marquer l'arrivée à Coppet.

Mettre en valeur les séquences d'approche.

Portes et bourg historique

Reconnaître les portes historiques de la Grand-Rue.

Marquer l'entrée dans le bourg.

Mettre en valeur le bourg.

— Seuil : arrivée à Coppet

○ Porte : entrée dans le bourg

Concept

Patrimoine paysager



Mettre en valeur et paysager l'arrivée à Coppet et les séquences d'approche.

Utiliser la grande pelouse comme support de fleurissement pour mettre en valeur l'arrivée par l'ouest et l'allée de platanes.

Développer le réseau d'espaces paysagers et la dimension fleurie dans Coppet, de la place des Ormes au massif nord en passant par la Grand-Rue, le petit jardin public, la place du Four et le jardin des fossés.

Dans une vision prospective, **faire de la place des Ormes et de la place du Four de véritables espaces publics.**

- 1 Seuils ouest et est
- 2 Séquences de transition ouest et est
- 3 Glacis de pelouse
- 4 Place des Ormes
- 5 Alignement arboré
- 6 Massif nord
- 7 Jardin des fossés
- 8 Place du Four
- 9 Petit jardin public

Concept

Bacs d'orangerie

Récurrence du thème de l'orangerie dans les jardins du XVIIIème siècle.

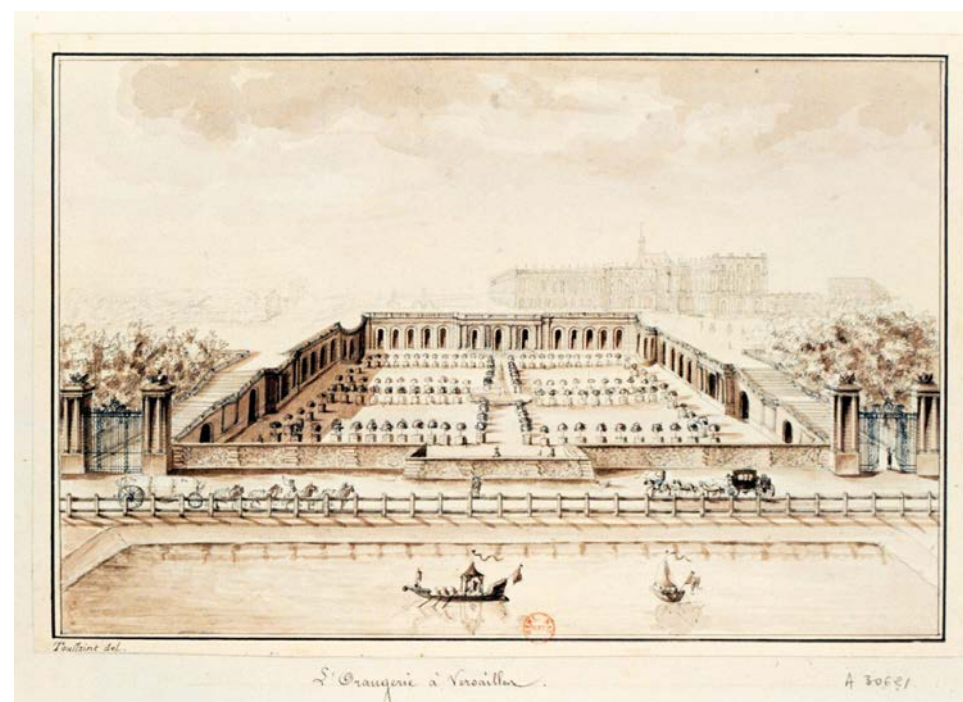
A Coppet, création d'un jardin à la française imaginé par un disciple d'André Le Nôtre au début du XVIIIème siècle et attestation d'une orangerie dans les jardins utilitaires.

Proposer une réinterprétation contemporaine du jardin du XVIIIème à travers le bac d'orangerie.

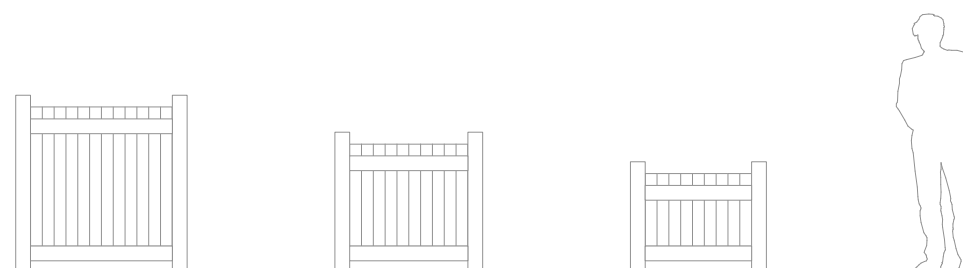
Utiliser le bac d'orangerie comme le **support uniforme du fleurissement** dans l'ensemble de la commune.

Choisir un **modèle sobre et moderne, déclinable en plusieurs tailles** pour s'adapter à différentes situations dans Coppet.

Emprunter un **colori** dans la palette chromatique retrouvée dans Coppet.



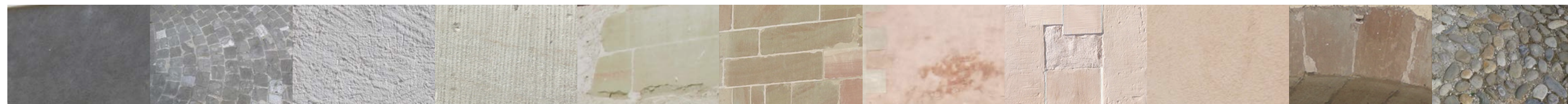
A Versailles, l'orangerie était entièrement constituée de bacs plantés



Pourquoi pas une déclinaison du bac d'orangerie en différentes tailles ?

Monument hist.	Mis à l'inventaire	Protec. biens cult.	XII	125	233	176 bis		
RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE VAUD								
No de fiche	233/176 bis							
Commune et No	COPPET 233							
District	NYON							
Adresse	DE LA GARE							
Lieu dit	LA POUTERLAZ							
No cadastre	125							
Propriétaires	O. D'HAUSSONVILLE							
Négatifs	+ 1894/35							
Valeur	HC	1	2	3	4	5	6	7
Date valeur	1904							
Commentaire	MH * IMNC * CFMH * PBC							
Mesures	MH * IMNC * CFMH * PBC							
Dates mesures	1904							
Commentaire	1974							
Type de bâtiment	Maison * de maître * Bourgeoise * Paysanne * Vigneronne * Halles * Maison forte *							
Fonctions actuelles	Habitation * Commerce * Administration * Atelier * Auberge * Ferme * Vigneronne * Ecole *							
Etat de conserv.	Bon * Moyen * Mauvais * Intervention nécessaire *							
Annexe	Fontaine * Dépôt * Hangar * Garage * Grenier * Four * Ecurie * Poulailier *							
Valeur annexe	HC	1	2	3	4	5	6	7
Autres annexes	No fiches: *							
Archives: [ECA 191] : - Plan 1871/63, n°49, alt. 48; non - Plan 1838, n°190 (alt. du 496); de Stal, deuse de 12- A4. Serre tempérée, orangère; cour. haute; 18 ans; 1871/6 - Plan [ECA 192] (alt. du 496); n°190; Serre chaude; cour. haute; 18 ans; 1871/6 - Cad B (dt 233/15), p. 26: Serre. Rév. 1871/13 275 p. pour adfection								
Date construction	27				28			
Estimation fiscale	29				30			
Estim. incendie	31				32			
No incendie	33				34			
192 4 191 (Sens)				503 907 / 130 255				
503 880 / 130 282				503 880 / 130 282				
Recenseurs	35				36			
+ D. Gasser, compl. 1 et 2. 1994				SEPT 1974				

Les jardins utilitaires du château de Coppet possédaient une orangerie



Palette chromatique retrouvée dans Coppet



- Mettre en valeur les cadrages et fenêtres sur le patrimoine bâti d'exception de Coppet et sur le lac dans le bourg.
- Mettre en valeur la perspective sur l'allée de platanes et le glacis de pelouse à l'arrivée sur Coppet.
- Libérer l'ouverture sur le lac depuis la rue des Murs et la place des Ormes.

Concept

Places



Garantir un stationnement sur la place des Ormes et la place du Four.

Mettre en valeur ces deux places, qui représentent les plus grands espaces vides à disposition dans le bourg.

Proposer des espaces publics qualitatifs et fédérateurs.

Place des Ormes

Libérer l'ouverture sur le lac, dans la continuité de la rue des Murs.

Place du Four

Aménager la place par étapes.
Réinterpréter le tracé du Greny.

----- Tracé de l'ancien îlot construit

Concept

Le Greny



Réinterpréter le tracé du Greny sur la place du Four.



- Réinterprétation du Greny
- Ruisseaux
- - - Tracé de l'ancien îlot construit



Identifier le bourg historique avec une matérialité unitaire, qualitative et adaptée au contexte de Coppet.

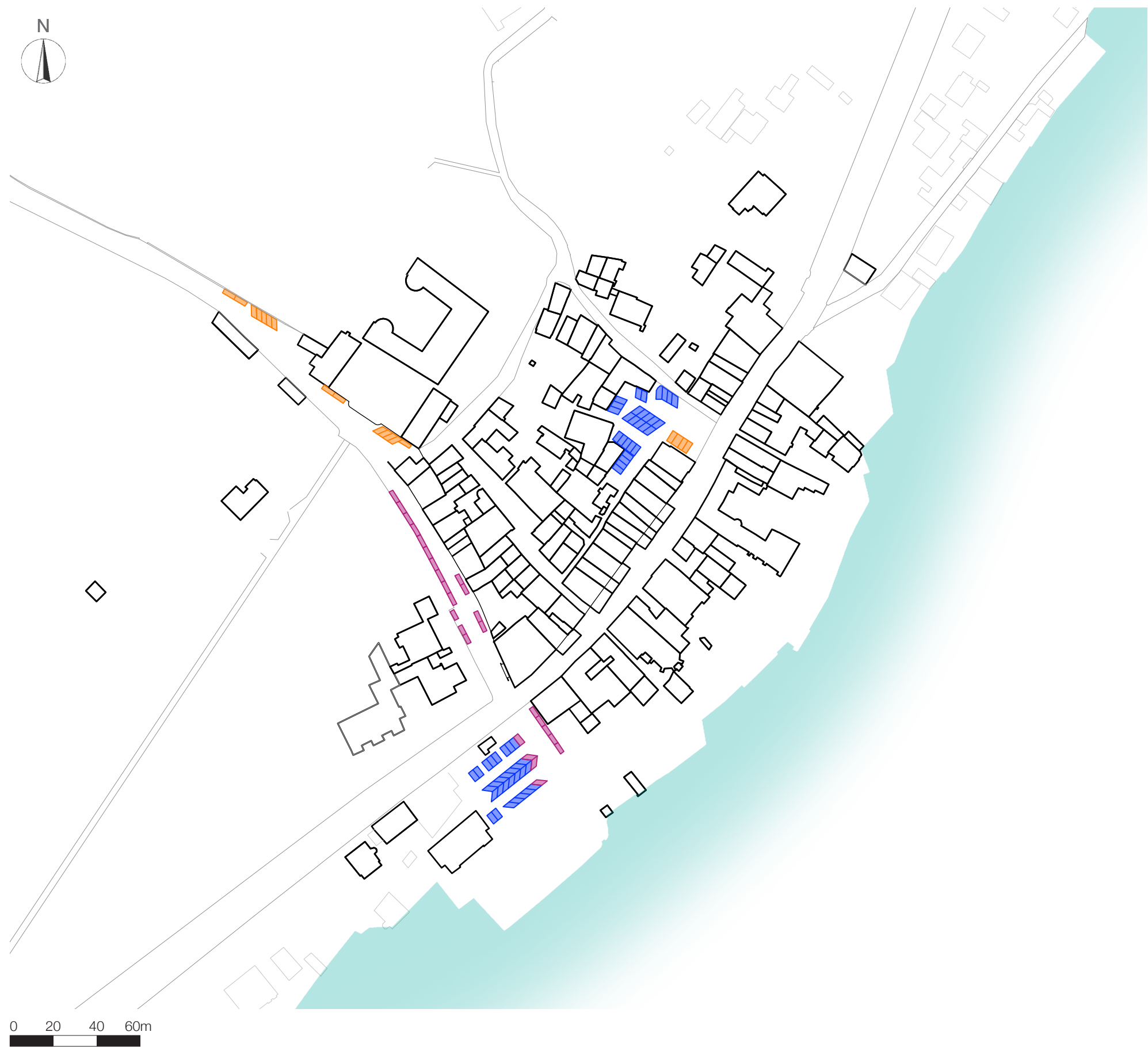
Reconnaître les portes historiques de la Grand-Rue.

Assurer les **continuités piétonnes** dans le bourg, et jusqu'au château, à l'allée de platanes et à l'entrée du jardin.

Mettre en valeur la place du château entre la cour et l'allée historique de platanes par un revêtement approprié.

Souligner la perspective visuelle sur le lac depuis la rue des murs et affirmer la continuité piétonne en prolongeant le pavage sur la place des Ormes.

- Pavage
- Revêtement bitumineux particulier
- Revêtement bitumineux traditionnel
- Portes historiques
- Places



Garantir le stationnement dans le bourg dans l'attente d'offres alternatives.

Libérer l'entrée du château, retrouver une qualité d'espace public d'accueil sur le parvis.

Libérer l'avant de la place du Four, retrouver une qualité de place au contact de la Grand-Rue.

Réorganiser le stationnement sur la place du Four et sur la place des Ormes.

Améliorer la sécurité pour la sortie du parking des Ormes sur la route Suisse.

A plus long terme, et en possession de projets de compensation :

Libérer l'ouverture sur le lac depuis la rue des Murs jusqu'à la place des Ormes.

Assurer les continuités piétonnes des deux côtés de la rue des Murs.

Libérer la place des Ormes et la place du Four, plus grands espaces vides à disposition dans le bourg.

Suppression du stationnement à court terme (en proposant un nouvel emplacement en compensation)

Suppression du stationnement dans une vision à moyen/long terme (en proposant un nouvel emplacement en compensation)

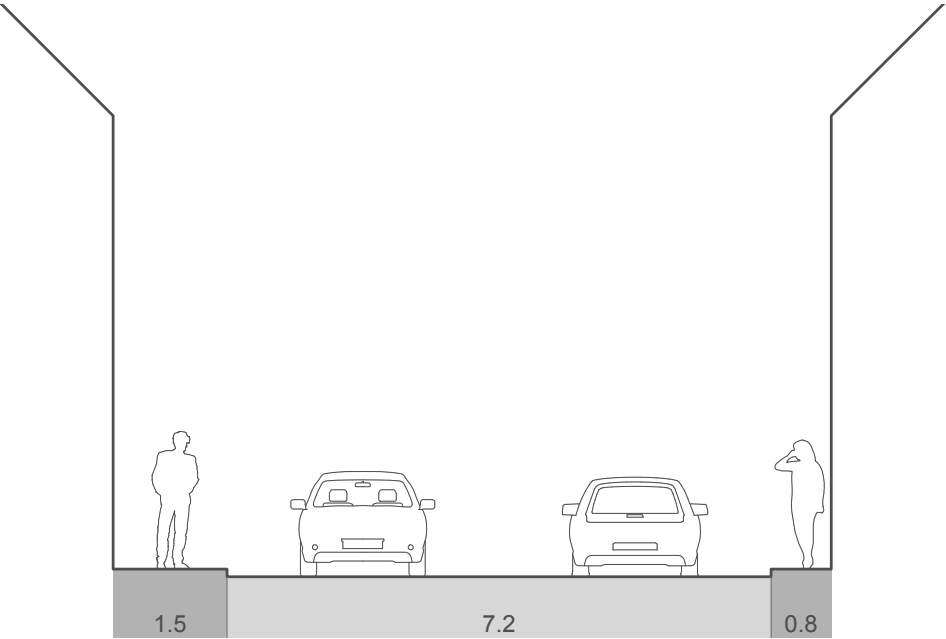
Réorganisation du stationnement

Concept

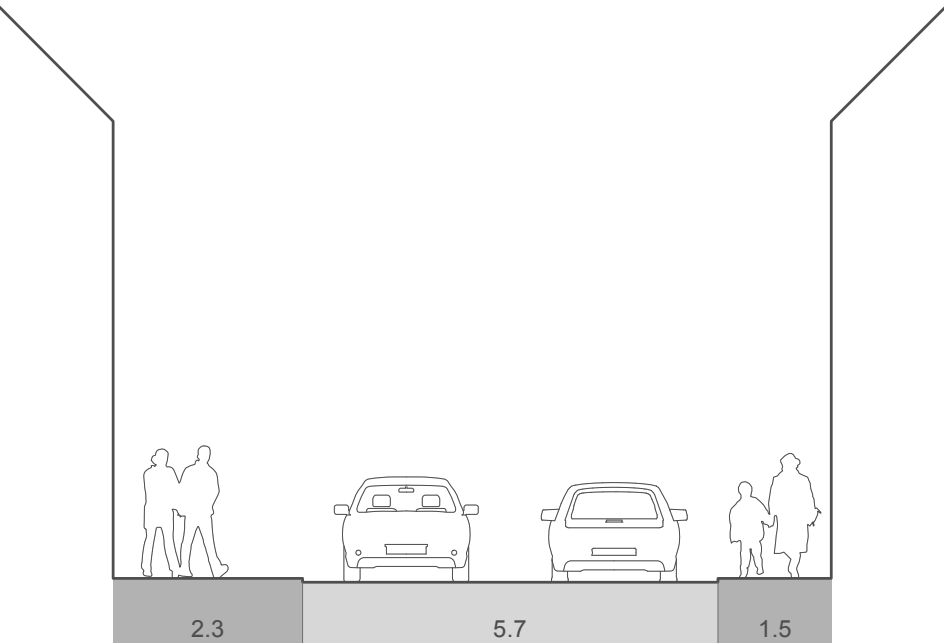
Grand-Rue



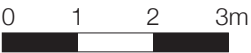
- Réduction du gabarit routier à 5m70.
- Réduction ponctuelle au niveau de la maison bernoise (pilier de la première arcade à l'ouest) pour garantir la continuité du trottoir côté lac.
- Elargissement des trottoirs en conséquence, notamment devant les arcades et le Temple.
- Pavage des trottoirs.
- Revêtement bitumineux particulier pour la voirie, de porte à porte historique.



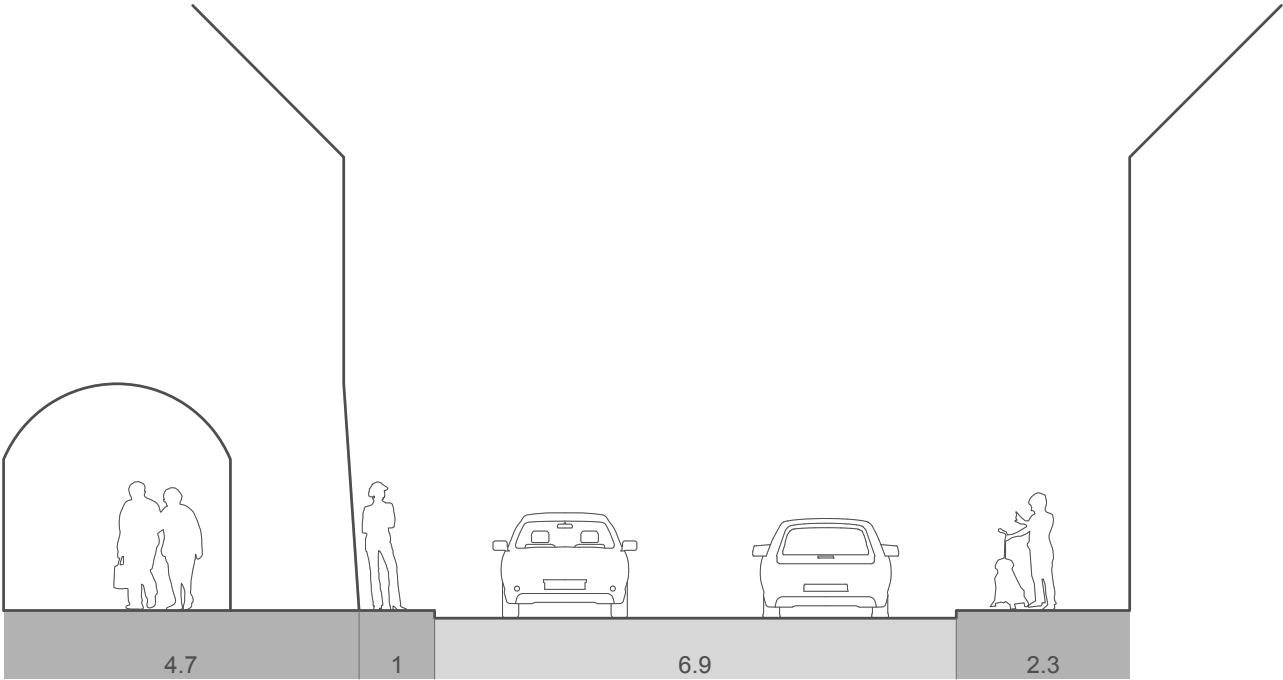
Coupe - Existant



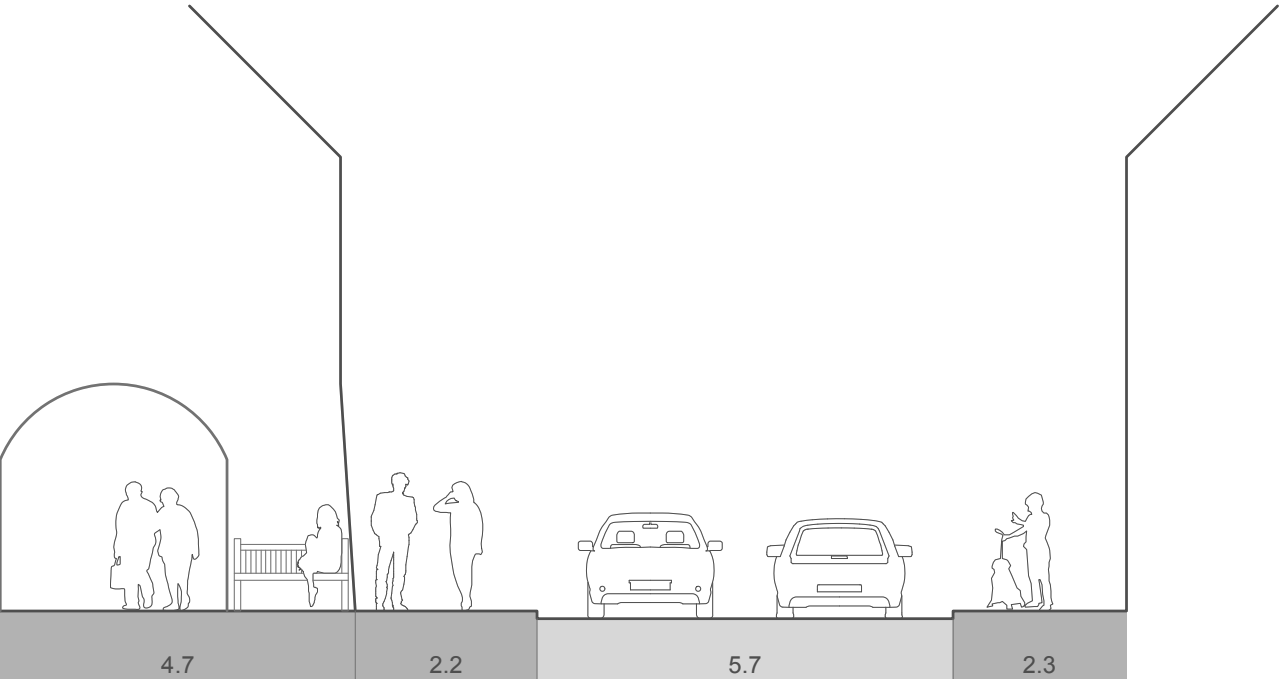
Coupe - Projet



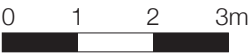
Concept
Gabarits : Grand-Rue



Coupe - Existant



Coupe - Projet





Réduction du gabarit routier à 5m50.

Elargissement des trottoirs en conséquence.
 Pavage des trottoirs.
 Bordures biaises ou basses.

Mise en valeur du château par un revêtement approprié.

Suppression du stationnement de part et d'autre du château, et dans une vision à plus long terme du stationnement longitudinal dans le bas de la rue.

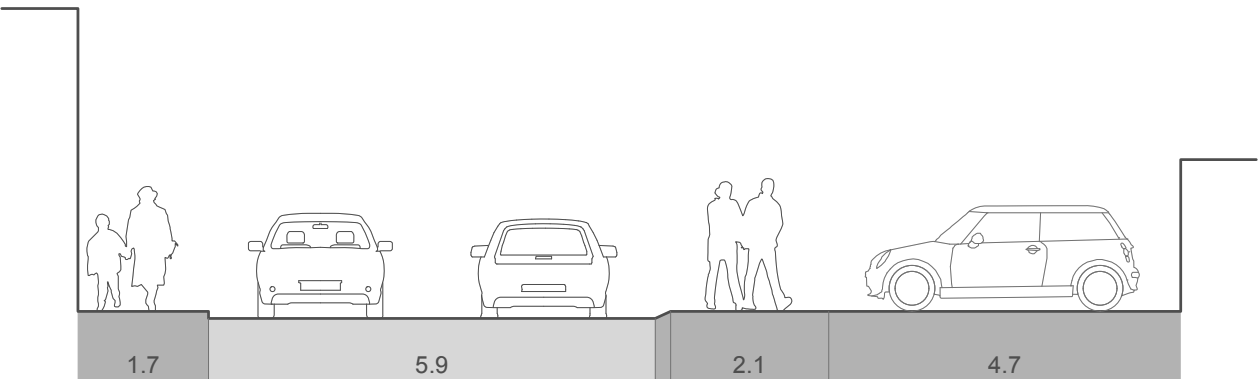
Création d'un alignement d'arbres avec intégration du marronnier existant dans le bas de la rue côté ouest.

Création d'un massif en direction de l'entrée du jardin du château.

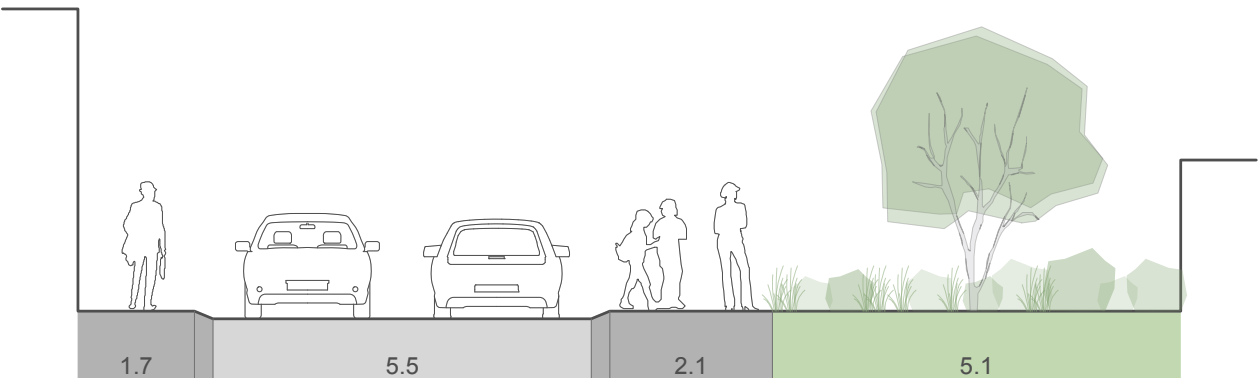
Possibilité d'intégrer une bande cyclable à la montée.



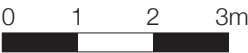
Variante sans la bande devant le château

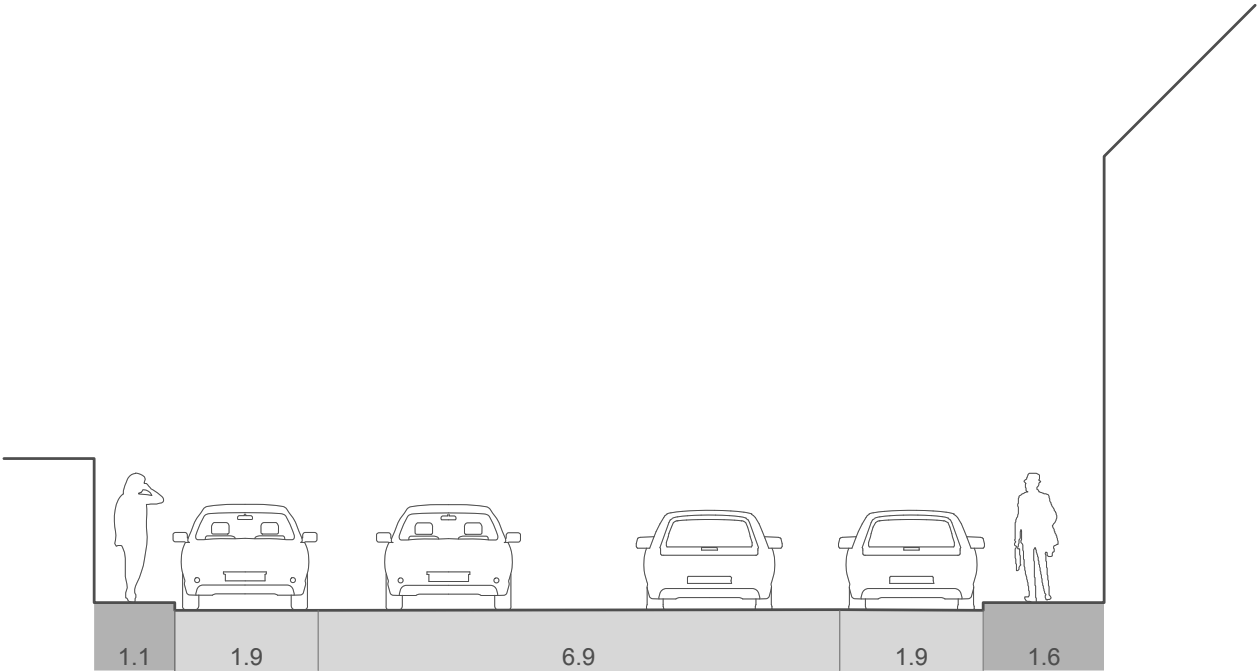


Coupe - Existant

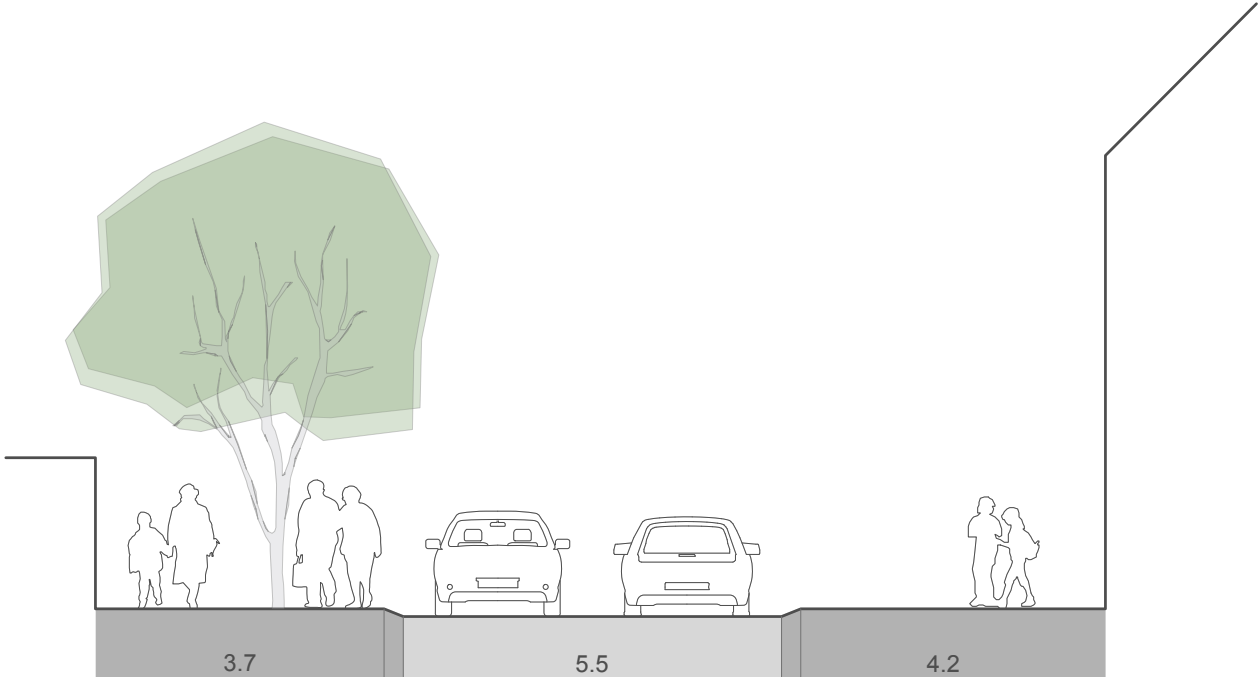


Coupe - Projet

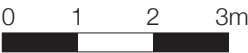


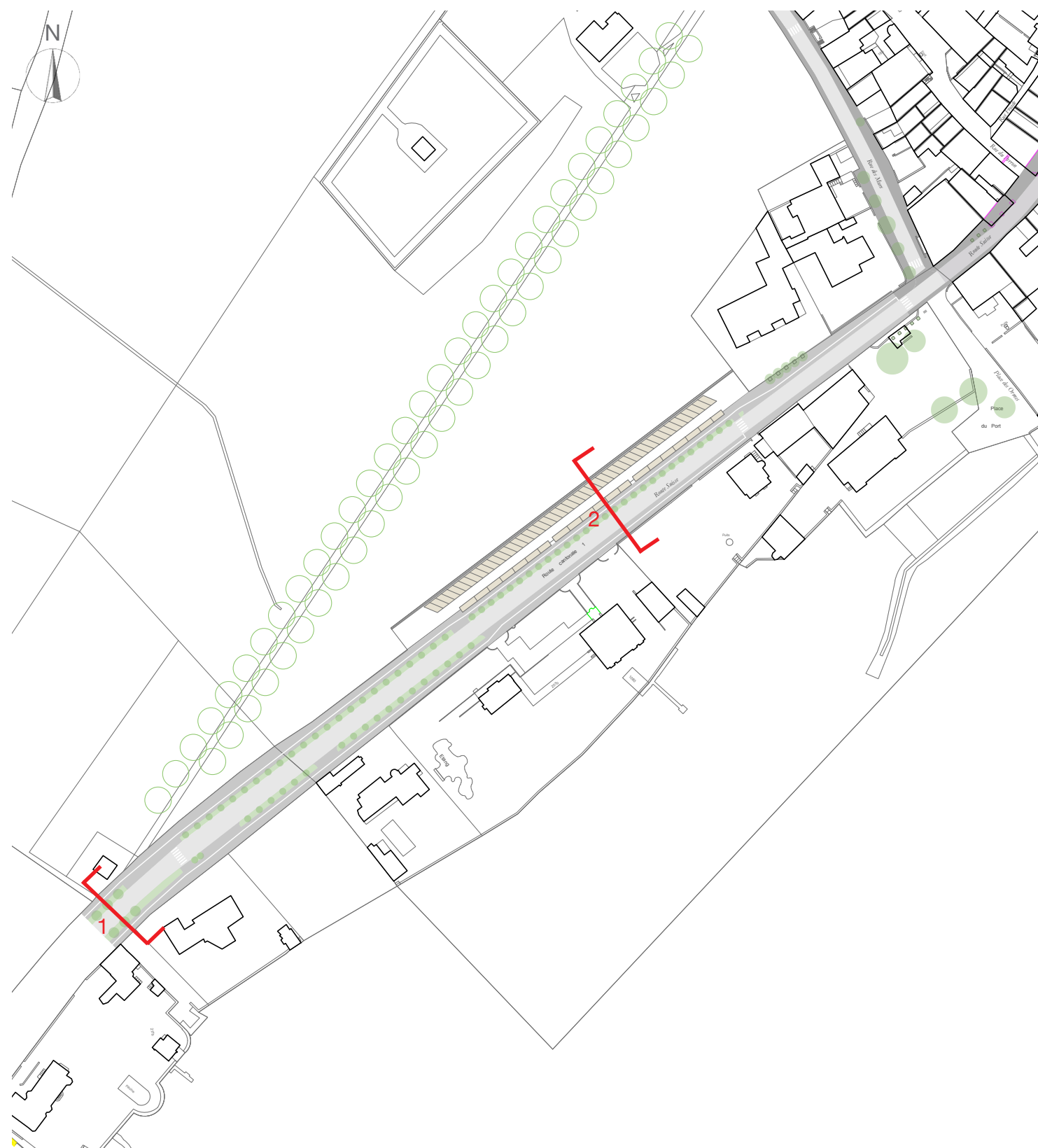


Coupe - Existant



Coupe - Projet





0 20 40 60m

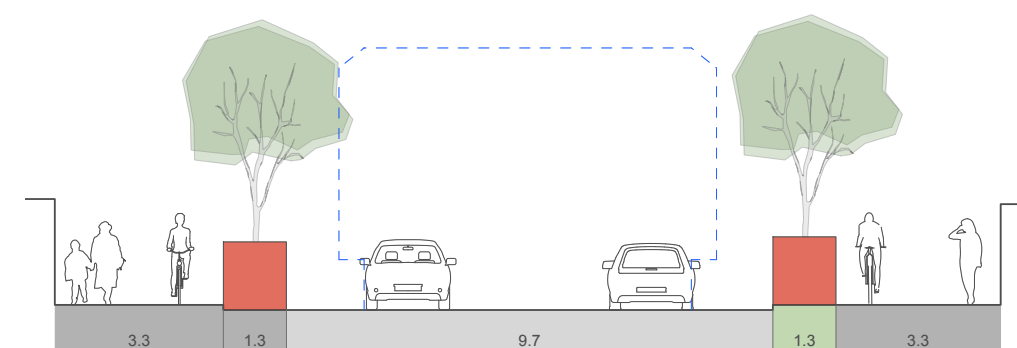
Plan

Au niveau du seuil, réduction du gabarit routier à 6m50 et installation de grands arbres dans des bandes plantées.

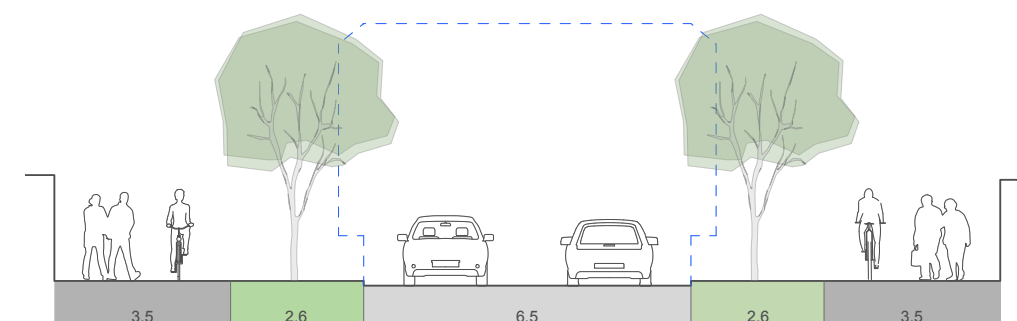
Conservation des bandes plantées existantes (dont *Lagerstroemia*).

Prolongation de la voie partagée côté lac, du parking à la Poste, suppression des bandes plantées à ce niveau.

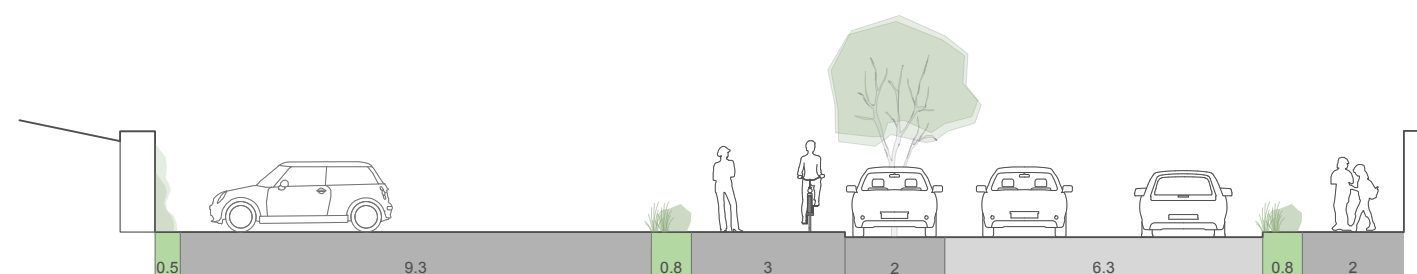
Côté Jura, **suppression du stationnement longitudinal, reporté sur le parking**, raccord des bandes plantées existantes pour n'en créer qu'une continue.



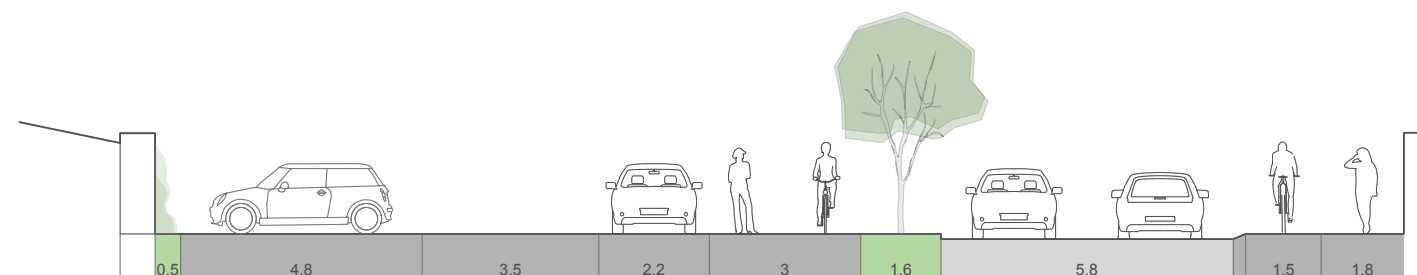
Coupe 1 - Existant



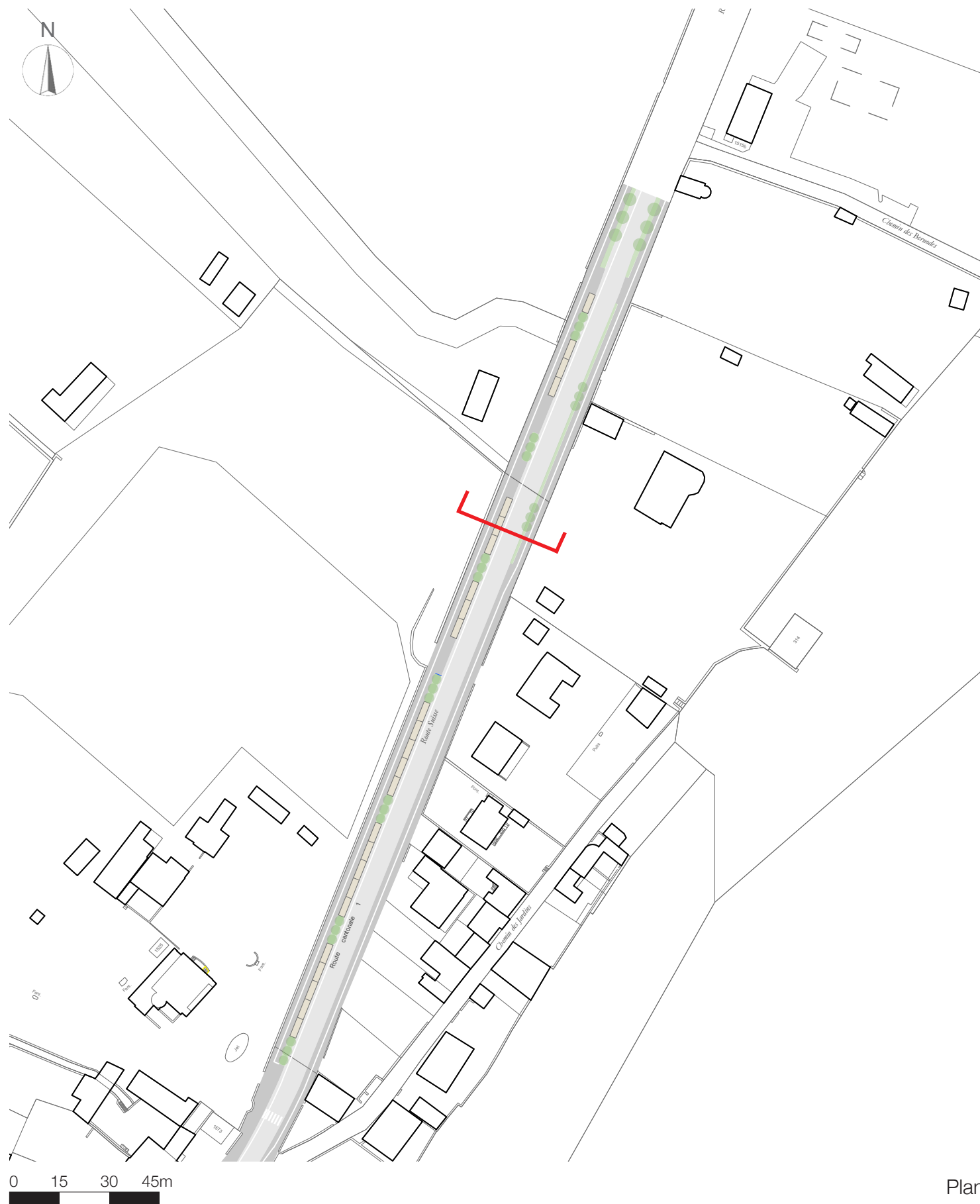
Coupe 1 - Projet



Coupe 2 - Existant



Coupe 2 - Projet



Plan

Réduction du gabarit routier à 5m70.

Emplacement du seuil actuel conservé.

Installation de grands arbres dans une bande plantée au niveau du seuil.

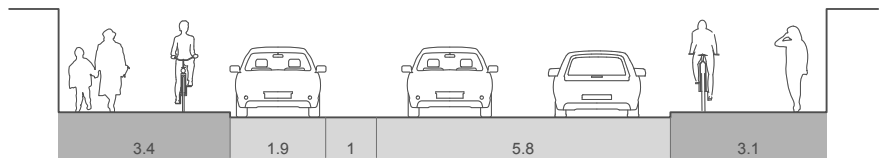
Reprise du stationnement longitudinal avec :

- des places d'1m90 de largeur alternant avec des bandes plantées et arborées ;
- une bande franchissable d'1m pour protéger les personnes sortant de leur voiture.

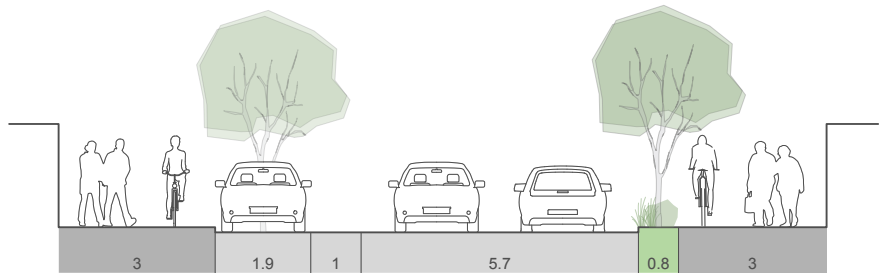
Conservation des voies partagées de part et d'autre de la route.

Installation d'une bande verte côté lac quand le gabarit le permet.

Jonction au projet de la RC1 1ère étape à établir sur le tronçon entre le chemin des Bochattets et le chemin des Bernodes.



Coupe - Existant



Coupe - Projet

Concept

Ambiances, croquis : Grand-Rue



Concept

Ambiances, croquis : rue des Murs

